

Accueil Collectif de Mineurs du Service Enfance Jeunesse

7, Place Emile-Conte – 54690 Lay-Saint-Christophe

Marie : 03 83 22 80 21 / Ecole maternelle Charlemagne : 03 83 22 83 05

mairie@lay-saint-christophe.fr ou yannick.brochard@lay-saint-christophe.fr

Projet Pédagogique
VACANCES d'ETE

Du 6 au 31 Juillet 2020

« LAY FAIT SON CINEMA »



LA PRESENTATION DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Présentation par le directeur du Service Enfance Jeunesse

Chers parents,

Nous allons travailler ensemble sur la période extrascolaire du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020 au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs organisé par le service enfance jeunesse de la commune de Lay-Saint-Christophe qui se situe au centre du village, chemin de la Taye. L'accueil cible uniquement les enfants, âgés de 3 à 12 ans.

La crise sanitaire COVID-19 que nous connaissons actuellement rend plus complexe l'accueil des enfants. L'équipe d'animation met tout en œuvre pour assurer le respect des règles sanitaires ainsi que les gestes barrières, ci-joint en annexe le protocole sanitaire.

Ce projet pédagogique est un document détaillant le fonctionnement pendant les vacances d'été. Il est élaboré par mes soins en concertation avec l'équipe d'animation et l'organisateur, en rapport avec le projet éducatif de la commune de Lay-saint-Christophe.

Ce projet pédagogique sur la thématique du Cinéma permet de donner un sens aux activités proposées, aux actes de la vie quotidienne et sert de référence tout au long des vacances d'Été 2020 à mon équipe d'animation et aux parents. Enfin, il explique en termes simples la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant, afin qu'il se sente bien et s'épanouisse durant son séjour.

Présentation d'une journée type dans notre A.C.M durant les vacances scolaires :

7h30 / 8h45	9h / 12h	12h / 14h	14h / 17h	17h / 18h
accueil activités libres	ACTIVITES	RESTAURATION	ACTIVITES	accueil activités libres

N'hésitez pas à me faire part de vos remarques et idées pour améliorer le fonctionnement de cet accueil, afin que les enfants passent d'agréables moments en notre compagnie.

M. Yannick BROCHARD

L'organisateur

L'accueil collectif de mineurs est organisé par la commune de Lay-saint Christophe, représentée par monsieur le maire M. Patrick MEDART. La mairie est située 7, place Emile-Conte 54690 Lay-Saint-Christophe. La commune fait partie de la communauté de commune du Bassin de Pompey qui s'étend sur 13 communes. Toutes les périodes de vacances sont déclarées sous le même numéro organisateur (054ORG0530).

Contexte

L'accueil d'été fait l'objet d'une déclaration à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.). Il est organisé par la commune. Le lieu de l'accueil est situé à l'école maternelle Charlemagne, Chemin de la Taye. Le second site est dédié à la restauration située rue Jules Ferry.

La commune se situe à 15 Kms de Nancy dans le département de la Meurthe-et-Moselle. La population de Lay-Saint-Christophe au dernier recensement était de 2 468 habitants (INSEE 2016).

Les locaux

Les locaux de l'accueil collectif de mineurs se situent à l'école Charlemagne chemin de la Taye. Les locaux sont adaptés à l'effectif, à l'âge des enfants, à l'accueil .

Le bâtiment de l'accueil principal de loisirs comprend :

- Un grand Hall ;
- Un espace de nettoyage, comprenant un lave-linge, éviers, chariots... ;
- Un emplacement poubelles à l'extérieur;
- Des étagères de rangement pour le matériel pédagogique ou sportif ;
- Une salle de repos avec lits et couettes. Cette salle est située au fond de l'école.
- Une salle de motricité pour les activités dans chaque salle dont le hall, jeux de société, cuisine, dînettes, château fort, voitures, lego... et un coin dédié aux arts créatifs ;
- un bloc sanitaire adapté aux enfants et un bloc sanitaire pour les personnes en situation d' handicap ;
- Un sas d'accueil, avec un panneau d'information,
- Une grande cour fermé avec jeux extérieurs.

L'entretien est assuré par des agents d'entretien mais également par le personnel d'animation. Chaque jour le bionétoyage est fait (tables, sol, poubelles et sanitaires). Il est donc convenu de laisser les locaux propres en toutes circonstances. Le rangement et le nettoyage après une activité font partie de la séance d'animation.

Le fonctionnement

L'accueil extrascolaire est ouvert du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020. Les animateurs sont par conséquent disponibles et à l'écoute de chaque enfant, sans oublier l'importance du dialogue avec les parents pour faire le lien entre la famille, l'accueil extrascolaire doit être en harmonie avec le rythme de l'enfant.

L'équipe d'animation doit porter une attention particulière aux plus jeunes qui viennent pour la première fois et ne connaissent pas le lieu.

Un thème est défini pour chaque période de vacances scolaires et un projet pédagogique s'y raccroche : le thème pour les vacances d'été est « Le Cinéma ».

Les horaires de l'accueil

Afin de répondre aux besoins de garde des familles, l'accueil extrascolaire se doit d'avoir des horaires d'ouverture larges à savoir :

	JOURS D'OUVERTURE	HORAIRES
Accueil du Matin Arrivées échelonnées	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	7h30 à 8h45
Le Temps des Activités	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00
Accueil du soir et Départs échelonnés	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	17h00 à 18h00

Le public accueilli

L'accueil extrascolaire est réservé aux enfants âgés de 3 à 12 ans principalement issus des communes environnantes.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'A.C.M.

Les intentions éducatives de l'organisateur

L'accueil de loisirs est mis en place pour répondre à un besoin de proximité. C'est un lieu de détente qui permettra la responsabilisation et la socialisation. La vocation principale de cet accueil est d'organiser des loisirs tout en proposant une action éducative, avec comme fil conducteur « Le Cinéma ».

Les objectifs présentés ici s'appuient essentiellement sur la conviction que nous avons tous un rôle à jouer dans la société, que nous sommes auteurs et que des solutions sont à apporter par tous les acteurs du système afin de favoriser la créativité de chacun. Des temps de partage, de jeux libres sont prévus pour que l'enfant puisse vivre et partager un temps avec l'ensemble de ses camarades. L'équipe mettra en place des activités adaptées aux enfants.

Plus précisément il s'agit de :

1/ Donner sa place et permettre à l'enfant de développer sa réflexion et de faire ses choix.

- Que chacun puisse s'affirmer et participer activement ;
- Que chacun puisse mener sa propre réflexion afin de pouvoir prendre position, qu'il sache pourquoi il agit, il pense, il pose tel ou tel acte ;
- Qu'il ait envie de réaliser, de rechercher, d'apprendre, d'être curieux et enthousiaste ;
- Que les enfants découvrent les valeurs éducatives. Chaque enfant peut nous enrichir par son vécu.

2/ Donner leur place aux notions de solidarité, de tolérance, de respect et de savoir vivre en collectivité.

- Que chacun évolue vers une positivité sur le plan de la tolérance, de l'écoute afin de percevoir comme il se doit le point de vue de l'autre ;
- Que chacun accepte la différence et s'efforce de la respecter ;
- Que chacun se tende vers un regard positif, un « à priori » favorable et laisse à l'autre une chance sans chercher à le juger ;
- Que chacun participe à des projets communs, à la mesure de ses capacités et de ses limites, dans un souci de partage et d'entraide.

3/ Développer la curiosité de chacun sur les différents genres de films ou dessin animés au cinéma.

- Que chacun soit sensibilisé aux différents genres de films qui existent ;
- Que chacun exprime son assurance devant la caméra ;
- Que chacun découvre comment se réalise un film ;
- Que chacun participe activement au tournage du film.

Les intentions pédagogiques de l'équipe d'animation:

La réflexion de chacun :

Objectifs opérationnels	Moyens
Réaliser les projets avec les enfants	Bilan chaque jour en fin d'après-midi, en groupe, où chacun exprime son ressenti de la journée et peut faire des propositions, qui sont prises en compte par l'équipe d'animation.
Développer le sens des initiatives	Intégrer les enfants à la préparation des grands projets, des plannings, des grands jeux...
Favoriser les actions en collectivités	Confier aux enfants des responsabilités par rapport à la vie quotidienne et collective. Pour les petits et grands : aider à mettre et débarrasser la table, laver les tables en fin de repas, participer au rangement. Le rangement fait partie de l'activité pour tous les enfants.
Etre à l'écoute de l'enfant	Lors des bilans de fin de journée, les animateurs prennent note des propositions des enfants et les intègrent dans la préparation des journées suivantes.

Éveil Artistique

Objectifs opérationnels	Moyens
Mettre l'autonomie à la portée de chacun	Adapter les activités sportives aux capacités des enfants. Permettre aux enfants de disposer du matériel nécessaire à la réalisation de leur jeu: pour cela les animations sont préparées et organisées en amont par les animateurs. Permettre aux enfants de vivre des temps libres et encadrés.
Responsabiliser l'enfant sur ses choix	Rappeler et compléter les règles de vie quotidienne par des forums ludiques en début de semaine et en cas de nécessité.
Favoriser la confiance en soi	Mettre l'enfant en position de réussite, l'encourager, le mettre en valeur en sollicitant ses connaissances et ses qualités.
Susciter la curiosité à travers les différents genres de films	Etablir la curiosité, la découverte des différents scénarios

Socialisation de l'enfant :

Objectifs opérationnels	Moyens
Développer la solidarité entre les enfants	Favoriser l'entraide, le partage entre chacun. Mise en place de grands jeux. Le groupe des 6/12 ans est mélangé avec celui des 3/6 ans lors des grands jeux, adaptés pour cela, afin de favoriser l'entre-aide.
Travailler sur le respect	Mettre en place des règles de vie par, pour et avec les enfants.
Apprentissage de la vie collective et des autres	Mettre en place des actions passerelles avec différents intervenants extérieurs.

L'équipe d'encadrement :

- BROCHARD Yannick: directeur (B.A.F.D.),
- PALATIN Marie (BAFA) Assistante sanitaire et référente covid-19
- HOUOT Clara (BAFA)
- LELIEVRE Laurent (Stagiaire BAFA)
- RUFFIE Zohra : (Stagiaire BAFA)
- RIONDE Tom (Stagiaire BAFA)
- BENTZ Alexia (Stagiaire BAFA)
- VIVIER Thomas (non qualifié et Stagiaire BAFA)

Dans le cadre extrascolaire, les taux d'encadrement en vigueur sont les suivants :

1 animateur pour 8 enfants pour moins de 6 ans.

1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

Le personnel d'animation compétent et diplômé est chargé de l'encadrement des enfants, sous la responsabilité du directeur.

Le rôle et les missions de chacun

La direction :

Composée d'un directeur qui se doit d'accompagner l'équipe d'animation dans sa pratique quotidienne, à savoir : être garant et porteur du présent projet pédagogique qu'elle a élaboré avec son équipe d'animation.

Elle doit également :

- Avoir une vision globale de l'organisation de l'A.C.M ;
- Veiller au bon fonctionnement du centre ;
- Veiller à la sécurité (du public accueilli, du personnel et des locaux) et à l'hygiène ;
- Faire respecter les gestes barrières ;
- Etre en charge de la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle) ;
- Animer des réunions d'équipe ;
- Veiller à la cohérence des actions vis-à-vis du projet pédagogique ;
- Evaluer les compétences des animateurs ;
- Faire le lien entre l'équipe d'animation, la famille et les institutions ;
- Avoir également un rôle d'animateur ;

L'équipe d'animation :

Composée de sept animateurs avec présence quotidienne de 5 animateurs auprès des enfants, elle se doit de transmettre les valeurs de l'éducation populaire mais aussi :

- Le respect : des enfants, des familles et de l'équipe ;
- Le dynamisme : être disponible et ouvert en étant force de proposition ;
- Le professionnalisme : assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité et discernement.

Il est demandé à chaque animateur de pouvoir :

- Accueillir les enfants et les familles ;

- Communiquer et échanger les informations au sein de l'équipe, avec les parents et l'école ;
- Aménager les espaces ;
- Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant ;
- Assurer l'hygiène corporelle de chaque enfant ;
- Respecter et faire respecter les gestes barrières ;
- Participer aux réunions d'organisation ;
- Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité selon leurs envies et leurs besoins ;
- Prendre des initiatives ;
- Etre en permanence à l'écoute de l'enfant.
- Rester disponible ;
- Assurer le rangement et l'entretien des locaux ;
- Assurer le service de restauration.

Les règles de vie en collectivité

Pour les enfants

- Participer à l'activité dans son ensemble de l'installation du matériel à son rangement et au nettoyage de la salle ;
- Etre autonome sur les temps de restauration : aller se servir, servir ses camarades en eau, comme par exemple éponger les quelques gouttes d'eau renversées ;
- S'engager à respecter le règlement intérieur des accueils péri et extrascolaires.

Pour les adultes

L'équipe d'animation s'engage à travailler dans le respect de l'intégrité des enfants afin de favoriser leur épanouissement, à veiller notamment au respect de l'intimité et s'engage à ne pas faire de discrimination.

L'alcool, le tabac et toute substance illicite sont interdits dans l'accueil. Une tenue adaptée et une hygiène correcte sont demandées à tous les participants.

Des temps de pause, répartis sur la journée, sont prévus pour les animateurs, afin de respecter les taux d'encadrement ;

L'équipe d'animation veille à ce que l'ensemble des tâches de la journée soit réparti entre tous afin d'éviter les conflits internes. En cas de problème, Le directeur en lien avec la responsable des services (D.G.S) Mme Jessica Michel mettront en place d'autres d'outils pour améliorer le service.

Les moyens matériels

Un budget est élaboré et approuvé par la D.G.S Mme Jessica MICHEL en concertation avec les élus et le directeur.

Les activités sont organisées selon des objectifs généraux. Ces activités aident l'enfant à se construire par la découverte de son environnement, des outils et matériaux qu'il apprend à maîtriser. L'activité n'est pas obligatoire, certains enfants préfèrent par moment jouer seuls ou à plusieurs, ou organiser eux-mêmes leurs activités.

Pour répondre au mieux aux besoins de chaque enfant, nous favorisons le choix des activités par les enfants en tenant compte de leurs envies, l'équipe d'animation propose des activités diverses chaque jour, en petit ou grand groupe suivant les moments. Les activités peuvent prendre pour support le quotidien.

La détente : activités calmes (jeux de société, dessins, coloriage, lecture et repos) ;

- La découverte : ateliers bricolage, peinture, collage, découpage, activités manuelles, participation à la préparation du matériel ;
- Les temps libres : jeux de construction, dinettes ... ;
- Le défoulement : jeux extérieurs, jeux de mouvements.

L'équipe d'animation a à sa disposition du matériel pédagogique courant et divers (peinture, papier, feutres, perles, ciseaux, cartons, rubans, plâtre...) qu'elle utilise suivant ses besoins. Elle veille à la bonne utilisation du matériel et au rangement. Ainsi le personnel guide l'enfant suivant ses besoins. L'accueil extrascolaire est un générateur de bien être pour l'enfant. Les règles doivent être établies avec les enfants afin de les associer aux règles de vie.

Les modalités d'évaluation :

Différents outils peuvent être utiles pour analyser un projet ou une action :

- Enquête de qualité sous forme de questionnaire pour les enfants et parents ;
- Enquête de besoins et de satisfaction auprès des publics et intervenants ;
- Réunions d'information avant chaque période d'accueil ;
- Réunion de bilan avec les animateurs sur les points essentiels (sécurité, activités, relations avec les enfants/parents/partenaires...) ;
- Bilan quantitatif et qualitatif rédigé par le directeur.

La trace écrite est très importante et constitue une mémoire qui permet d'établir des comparaisons et des actions.

Les modalités de l'inscription

Le dossier d'inscription comprend :

- Le dossier d'inscription ;
- La fiche sanitaire de liaison dûment remplie ;
- L'attestation d'assurance (Responsabilité Civile) ;
- Le règlement de fonctionnement approuvé et signé ;
- Le justificatif du N° d'allocataire CAF, MSA ;
- Le règlement complet du séjour.

Les documents sont disponibles sur notre site internet de la commune ou directement en mairie.

www.lay-saint-christophe.fr

Le règlement de fonctionnement

Les règles de fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs (horaires, tarifs, conditions d'accès...) sont décrites dans le document remis aux parents au moment de l'inscription. Ce document précise les règles d'hygiène et de comportement à respecter pendant le temps d'accueil.

Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant

La sécurité est primordiale en A.C.M. et s'exerce à chaque instant. Chaque animateur, chaque personne, exerçant au sein de la structure, est garante de la sécurité de tous les enfants.

La sécurité s'exerce aussi lors de la mise en place d'activités en offrant une sécurité et une écoute permanente aux enfants.

L'équipe d'animation est tenue de garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants :

- Se conformer à la réglementation en vigueur ;
- Signaler tous dangers ou objets dangereux rencontrés lors de leur pratique quotidienne et en rendre compte au directeur ;
- S'assurer de la sécurité des locaux : en veillant à ce que les portes principales soient bien fermées et les issues de secours laissées libre d'accès.
- Mettre en œuvre les P.A.I (projet d'accueil individualisé).
- Appliquer et faire appliquer le protocole sanitaire.

L'EVALUATION

Le projet pédagogique doit pouvoir être évaluable afin de vérifier sa pertinence et le résultat des actions menées. Cette évaluation peut impliquer de reconsidérer le projet et son application. Les objectifs seront évalués séparément. Les animateurs remplissent une grille d'auto-évaluation où chaque choix doit être motivé. Les animateurs peuvent être évalués selon les points suivants :

- Motivation ;
- Responsabilité ;
- Ponctualité ;
- Relation avec les enfants ;
- Animation ;
- Intégration dans l'équipe ;
- Prise d'initiative ;
- Respect des règles de sécurité ;
- Respect des locaux ;
- Respect du matériel.

Les enfants évaluent leur journée : chaque matin via un forum. Ce temps de bilan est mis en place. Chacun exprime son ressenti de la journée et peut proposer des activités, des sorties, etc...